

**Avis d’appel d’offres ouvert national N° CORDAID-BDI-005/2024**

Adresse : Cordaid Burundi, Bujumbura- Burundi, Kigobe Nord, Boulevard Mwambutsa IV, N°8,

 Tél : +257 22 21 01 99

**Date de publication : 18/09/2024**

**Date limite de dépôt des offres :** **18/10/2024 à 10 heures**

**Date et heure d’ouverture des offres : 18/10/2024 à 10 heures 30 minutes**

**APPEL D’OFFRES OUVERT NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT EN CHARGE DE MENER UNE ETUDE D’IMPACT DE L’APPROCHE DE FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE (FBP) A L’AMELIORATION DE LA QUALITÉ DE L’ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.**

1. **Avis d’appel d’offres ouvert national N° 005/2024 CORDAID-BDI**

**1. Contexte**

Depuis 2010, le Gouvernement du Burundi a entrepris une importante réforme du système éducatif à travers notamment l’instauration et la gratuité de l’Ecole Fondamentale au niveau de l’enseignement primaire.

En 2012, un Plan Sectoriel de Développement de l’Education et de la Formation fut adopté couvrant la période 2012 à 2020. C’est ainsi qu’un plan de transition à moyen terme (2018-2020) a été élaboré par le Gouvernement concentrant ses efforts sur l’enseignement fondamental. Un nouveau Plan Sectoriel Education (PSE) 2022-2030 a été ensuite élaboré et est en voie de mise en œuvre.

Le secteur de l’éducation reste confronté à de nombreux défis qui touchent essentiellement le domaine d’intervention lié à l’accès et équité, la qualité des enseignements, la gouvernance et le pilotage su système éducatif.

En effet, un niveau d’équipement de base reste à améliorer ; la majorité des élèves sont scolarisés dans des conditions peu optimales, caractérisées par un déficit en infrastructures de base et à une dotation incomplète en manuels scolaires, notamment dans le public

 En 2019, très peu d’écoles disposaient des commodités de base. En effet, 94 % n’avaient pas l’électricité, 61 % n’avaient pas de point d’eau, 19 % ne disposaient pas d’un dispositif de lavage des mains et 90 % n’étaient pas clôturées.[[1]](#footnote-2)

Il en résulte une faible rétention de l’école fondamentale du Burundi expliqué par (i) le niveau élevé́ du taux d’abandons (10% au niveau des cycles 1 à 3 en 2023, soit 260 000 ont quitté l’école, d’après le rapport de Situation des enfants au Burundi-Unicef) et le niveau élevé́ du taux de redoublement (29,5% au fondamental, d’après l’annuaire statistique du MENRS 2021-2022).

En outre, la gouvernance et le pilotage du système éducatif ont besoin d’être renforcées.

En vue de contribuer à l’amélioration de la qualité de l’enseignement fondamental, le Ministère de l’Education Nationale en collaboration avec l’ONG Cordaid a initié de 2014 à 2016 en province de Bubanza, l’approche de Financement Basé sur la Performance (FBP), une importante réforme qui a été d’abord initiée et pilotée au Burundi en 2006 dans le secteur de la santé.

En 2020, un nouveau projet FBP éducation fut initié pour l’année scolaire 2020-2021 dans les 74 Ecoles Fondamentales (ECOFO) des 3 communes de la province de Muramvya, dont Kiganda, Muramvya et Rutegama et étendu depuis l’année scolaire 2021-2022 à aujourd’hui dans toutes les 5communes Kiganda, Muramvya, Rutegama, Mbuye et Bukeye couvrant ainsi 125 ECOFO de toute la province scolaire de Muramvya.

Le projet se focalise sur 3 axes d’intervention qui sont i) Accès et équité, ii) Qualité de l’enseignement et iii) Gouvernance du système éducatif.

Au cours des différentes phases de la mise en œuvre du projet, 2 évaluations externes du projet ont été réalisées respectivement en août 2021 et août 2023. Dans les deux cas, les rapports d’évaluation ont montré que la mise en œuvre du projet a produit des résultats satisfaisants au niveau des 3 axes d’intervention.

Le projet permet ainsi de renforcer le système éducatif dans son ensemble en incitant toutes les parties prenantes (organes du Ministère de l’Education Nationale à tous les niveaux, les Comités de Gestion de l’école, les parents, la communauté) à jouer leur rôle et responsabilités, ce qui rend le projet durable du fait qu’il repose sur des structures pérennes.

Afin d’apprécier la contribution de l’approche FBP à l’amélioration de la qualité de l’enseignement fondamental dans les écoles de la province Muramvya, une étude d’impact de cette approche est envisagée afin de tirer des leçons apprises et recommandations pour la capitalisation des acquis de ladite approche et adoptions de bonnes pratiques.

**2. L’objet**

Une étude d’impact de l’approche FBP en éducation pour :

 Objectif 1 : Montrer la progression que la mise en œuvre de l’approche FBP Education a apportée au niveau de l’accès et l’équité de l’enseignement fondamental, sur la qualité des enseignements, la gouvernance et le pilotage du système éducatif

Objectif 2 : Montrer la durabilité de l’approche FBP

**3. Conditions**

Le présent appel est ouvert à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales (qu’elles participent à titre individuel ou dans le cadre d’un groupement) ayant des compétences et expériences requises.

**4. Acquisition du dossier d’appel d’offres**

Pour les soumissionnaires intéressés par cet appel d’offres, le Dossier d’Appel d’offres pourra être consultés à partir du **18/09/2024** sur les sites : Burundi jobs : [**https://www.intercontactservices.com**](https://www.intercontactservices.com) et [**https://www.burundijobs.bi**](https://www.burundijobs.bi)

**5. Date limite de dépôts des offres**

Les offres sous plis fermés devront être déposées au plus tard le **18/10/2024 à 10 heures** à la réception du bureau de Cordaid à l’adresse suivante : Kigobe Nord, Boulevard Mwambutsa IV, No 8, Tel : 22 21 01 99**.**

**POUR CORDAID BURUNDI**

Leentje Janna van Ooijen

 Directrice



**TERME DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT EN CHARGE DE MENER UNE ETUDE D’IMPACT DE L’APPROCHE DE FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE (FBP) A L’AMELIORATION DE LA QUALITÉ DE L’ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Depuis 2010, le Gouvernement du Burundi a entrepris une importante réforme du système éducatif à travers notamment l’instauration et la gratuité de l’Ecole Fondamentale au niveau de l’enseignement primaire.

En 2012, un Plan Sectoriel de Développement de l’Education et de la Formation fut adopté couvrant la période 2012 à 2020. C’est ainsi qu’un plan de transition à moyen terme (2018-2020) a été élaboré par le Gouvernement concentrant ses efforts sur l’enseignement fondamental. Un nouveau Plan Sectoriel Education (PSE) 2022-2030 a été ensuite élaboré et est en voie de mise en œuvre.

Le secteur de l’éducation reste confronté à de nombreux défis qui touchent essentiellement le domaine d’intervention lié à l’accès et équité, la qualité des enseignements, la gouvernance et le pilotage su système éducatif.

En effet, un niveau d’équipement de base reste à améliorer ; la majorité des élèves sont scolarisés dans des conditions peu optimales, caractérisées par un déficit en infrastructures de base et à une dotation incomplète en manuels scolaires, notamment dans le public

 En 2019, très peu d’écoles disposaient des commodités de base. En effet, 94 % n’avaient pas l’électricité, 61 % n’avaient pas de point d’eau, 19 % ne disposaient pas d’un dispositif de lavage des mains et 90 % n’étaient pas clôturées.[[2]](#footnote-3)

Il en résulte une faible rétention de l’école fondamentale du Burundi expliqué par (i) le niveau élevé́ du taux d’abandons (10% au niveau des cycles 1 à 3 en 2023, soit 260 000 ont quitté l’école, d’après le rapport de Situation des enfants au Burundi-Unicef) et le niveau élevé́ du taux de redoublement (29,5% au fondamental, d’après l’annuaire statistique du MENRS 2021-2022).

En outre, la gouvernance et le pilotage du système éducatif ont besoin d’être renforcées.

En vue de contribuer à l’amélioration de la qualité de l’enseignement fondamental, le Ministère de l’Education Nationale en collaboration avec l’ONG Cordaid a initié de 2014 à 2016 en province de Bubanza, l’approche de Financement Basé sur la Performance (FBP), une importante réforme qui a été d’abord initiée et pilotée au Burundi en 2006 dans le secteur de la santé.

En 2020, un nouveau projet FBP éducation fut initié pour l’année scolaire 2020-2021 dans les 74 Ecoles Fondamentales (ECOFO) des 3 communes de la province de Muramvya, dont Kiganda, Muramvya et Rutegama et étendu depuis l’année scolaire 2021-2022 à aujourd’hui dans toutes les 5communes Kiganda, Muramvya, Rutegama, Mbuye et Bukeye couvrant ainsi 125 ECOFO de toute la province scolaire de Muramvya.

Le projet se focalise sur 3 axes d’intervention qui sont i) Accès et équité, ii) Qualité de l’enseignement et iii) Gouvernance du système éducatif.

Au cours des différentes phases de la mise en œuvre du projet, 2 évaluations externes du projet ont été réalisées respectivement en août 2021 et août 2023. Dans les deux cas, les rapports d’évaluation ont montré que la mise en œuvre du projet a produit des résultats satisfaisants au niveau des 3 axes d’intervention.

Le projet permet ainsi de renforcer le système éducatif dans son ensemble en incitant toutes les parties prenantes(organes du Ministère de l’Education Nationale à tous les niveaux, les Comités de Gestion de l’école, les parents, la communauté) à jouer leur rôle et responsabilités, ce qui rend le projet durable du fait qu’il repose sur des structures pérennes.

Afin d’apprécier la contribution de l’approche FBP à l’amélioration de la qualité de l’enseignement fondamental dans les écoles de la province Muramvya, une étude d’impact de cette approche est envisagée afin de tirer des leçons apprises et recommandations pour la capitalisation des acquis de ladite approche et adoptions de bonnes pratiques.

1. **Présentation du projet**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet** | Projet « d’appui à l’amélioration de la qualité de l’enseignement fondamental à travers l’approche de Financement basé sur la performance dans la province de Muramvya |
| **Zones d’intervention** | Province de Muramvya, dans les 5 communes scolaires |
| **Objectif général** | Contribuer à l’amélioration de la qualité de l’enseignement Fondamental dans la province de MURAMVYA à travers l’approche de Financement Basé sur la Performance (FBP)  |
| **Objectifs spécifiques** | **OS1** : Améliorer l’enseignement fondamental par la mise en œuvre de l’approche FBP dans les écoles afin d’augmenter l’accès et la qualité de l’enseignement et renforcer la relation entre la communauté et l’école**OS2**: Améliorer les services et la gouvernance des structures de régulation dans le secteur d’éducation **OS3 :** Mener le plaidoyer pour la continuité et la mise à l’échelle de l’approche FBP dans le secteur de l’éducation  |
| **Résultats attendus** | **R 1**. La qualité de l’enseignement fondamental est améliorée de 5% **R.2** Le Taux d’abandons scolaires est réduit de 2% dans la province scolaire de Muramvya**R 3**. La voix de la population est renforcée par la prise en compte de son degré de satisfaction sur la qualité de l’enseignement fondamental et de ses suggestions d’amélioration**R 4**. La collaboration entre les parents et l’école est améliorée de 10%**R5**. La qualité des services est améliorée dans les structures de régulation, les DCE et DPE de 5%**R6**. Amélioration de la gouvernance dans les structures de régulation de DCE et DPE 10%**R7.** Les différentes parties prenantes soutiennent la continuité et la mise à l’échelle de l’approche FBP |
| **Groupes cibles/bénéficiaires** | * 108 322 élèves dont 56.803 filles et 51 519 garçons des 125 écoles fondamentales (ECOFO) des 5 communes (Kiganda, Muramvya, Rutegama, Mbuye et Bukeye) de la province scolaire de Muramvya.
* 125 Directeurs des ECOFO.
* 2295 enseignants de ces écoles.
* 5 Direction Communale de l’Education
* 1 Direction Provinciale de l’Education
* 125 Comités de Gestion de l’Ecole
 |
| **Principales parties prenantes** | * Le Ministère de l’Education Nationale et de la Recherche Scientifique à tous les niveaux (central (via la Cellule Technique) et déconcentré et décentralisé)
* Cordaid
* ADIS
* Communauté
* ASLO
 |
| **Partenaire financier** | Cordaid |
| **Date de mise en œuvre** | De 2020 au 30 août 2024  |
| **Budget du projet** | 2 485 000 Euro |

**III.OBJECTIFS ET CHAMP DE L’ETUDE**

**3.1 Objectifs de l’étude**

Comme tout projet pilote, des adaptations du montage et des modalités de mise en œuvre ont été opérées pendant les deux dernières années du projet. Des recommandations pertinentes visant à améliorer l’environnement de mise en œuvre du projet ont été formulées par une mission d’évaluation externe et ont été suivies.

La présente étude a pour objectifs principaux de :

Objectif 1 : Montrer la progression que la mise en œuvre de l’approche FBP Education a apportée au niveau de l’accès et l’équité de l’enseignement fondamental, sur la qualité des enseignements, la gouvernance et le pilotage du système éducatif

Objectif 2 : Montrer la durabilité de l’approche FBP

L’étude d’impact devrait prendre en considération les questions d’évaluation suivantes sur trois plans :

**Technique :**

* Est-ce que les résultats du projet FBP éducation sont durables ? (long terme);
* Est-ce que la faisabilité et les résultats du projet FBP éducation sont liés au contexte ? (Forces et fragilités culturelles, politiques, socio-économiques);
* Est-ce que les résultats du projet FBP éducation sont dépendants de l’échelle d’intervention ? (DCE et écoles)
* Est-ce que le modèle FBP éducation connaît des effets pervers ?
* Est-ce que les résultats du projet FBP éducation sont dépendants du niveau de performance de la fonction régulation et encadrement ? (Relation entre DPE et DCE, DCE et Ecoles, Ecoles et communautés)

**Opérationnel :**

* + - Est-ce que le projet FBP éducation améliore l’accessibilité à l’enseignement ? (Attention aux plus vulnérables)
		- Comment le projet FBP éducation a influencé l’accès et l’équité à l’enseignement ?
		- Est-ce que le projet FBP éducation améliore la qualité de l’enseignement ?
		- Est-ce que le projet FBP éducation améliore la gouvernance dans les écoles ?
		- Est-ce que le projet FBP éducation améliore la gouvernance dans les DCE et DPE ?
		- Quel est l’impact du projet FBP éducation au niveau communautaire ?
		- Comment les effets du projet FBP éducation se comparent aux effets d’autres systèmes de financement ? (Financement budgétaire direct ou financement par intrants ou autres modèles utilisant le principe FBP)
		- Comment l’efficacité et l’efficience du projet FBP éducation se comparent à celles d’autres systèmes de financement des enseignants et des écoles ? (Motivation financière et activités génératrices de revenus)
		- Est-ce que les Comités de Gestion de l’Ecole (CGE) ont les connaissances requises pour assurer l’accompagnement et le suivi de l’approche FBP Education ?
		- Est-ce que les écoles et les DCE sont disposées à faire le suivi de la gouvernance du système éducatif après le projet FBP éducation ?

**Institutionnel :**

* Est-ce que le projet FBP éducatif influence les rapports de pouvoir dans le système éducatif et entre les différents groupes concernés ? (enseignants, directeurs/réseaux scolaires, Agence de Contractualisation et de vérification, autorités administratives et éducatives)
* Est-ce que la participation des parents et celle des CGE sont - elles renforcées par le projet FBP éducation ?
* Est-ce que le projet FBP éducation influence la prise de décision dans le domaine ?
* Est-ce que le lobbying mené par Cordaid pour le programme FBP éducation est efficace ? (Effets positifs et pervers,).
* Quelles conclusions peut-on tirer de cette expérience pour l’organisation de programmes futurs de FBP éducation ?

**Mixte :**

* Quels sont les mécanismes de pérennisation qui se développeraient dans le contexte de Muramvya : évaluer les effets multiplicateurs de l’approche FBP éducation ?

Pour la province de contrôle de Mwaro(indiquée ci- après), le consultant proposera des questions lui permettant d’apprécier l’état des lieux au niveau des 3 axes d’intervention.

**3.2 Champs et cibles de l’évaluation**

Cette évaluation portera sur les résultats de l’approche FBP tels que définis dans les documents de projet et ciblera non seulement les écoles et les entités de régulation, mais également la communauté (CGE, comités des parents et les ASLO). Elle couvrira la période comprise entre le démarrage du projet en province de Muramvya en septembre 2020 jusqu’au 30 août 2024.

1. **METHODOLOGIE**
	1. **Portée de l’étude**

Dans cette étude, une méthodologie « mixed » sera utilisée y inclus les méthodes qualitatives, quantitative et comparative. Il faut que le consultant définisse la méthodologie exacte. Les indicateurs contractualisés au niveau écoles, DCE et DPE pour lesquels il existe des données trimestrielles vont être utilisées.

Le consultant va faire une analyse comparative sur les tendances des indicateurs d’accès et équité, de qualité de l’enseignement, de gouvernance et pilotage du système éducatif de la province du projet (Muramvya) et la province de contrôle (Mwaro) qui, avant 20 janvier 1999 faisait partie de la [province de Muramvya](https://fr.wikipedia.org/wiki/Province_de_Muramvya) .

 **4.2. Phases de l’étude**

Le consultant est libre de proposer sa propre méthodologie dans son offre technique, mais il est proposé qu’il effectue la mission en quatre temps :

1. Phase de cadrage : Le but de cette phase est de structurer la méthodologie de l’étude, analyser le contexte et les parties prenantes, préciser les questions principales, examiner les documents du projet et tous les autres documents pertinents.
2. Phase de collecte des données de la revue documentaire et de terrain

 La phase de collecte des données sur terrain commence après l’approbation du rapport de démarrage/ documentation par le pouvoir adjudicateur. Les méthodes de collecte des données seront mixtes, quantitatives et qualitatives, selon un échantillon défini, proposé par le consultant.

1. Phase d’analyse des données : Cette étape sera guidée par les données et informations de la revue documentaire, ainsi que par des données et avis recueillis lors des entretiens.

 Lorsque les avis recueillis lors des entretiens et des séances de travail en commun constituent la principale source d’information, le consultant précisera le degré de consensus observé et les procédures appliquées pour vérifier ces avis. Pour tout jugement d’ordre général porté en recourant aux critères d’évaluation, le consultant expliquera l’échelle de valeur utilisée.

4. Phase de restitution : (a) Organisation d’ateliers de restitution d’abord interne, suivie par la restitution avec les différentes parties prenantes pour présenter ses principales conclusions et recommandations de façon participative, (b) Finalisation du rapport d’évaluation et de ses annexes intégrant les observations et les commentaires des destinataires de l’évaluation.

Ce rapport va être transmis avec un résumé succinct en français et en anglais.

1. **Les livrables attendus**

**5.1. Rapport de démarrage** : A la fin de la phase de démarrage et de documentation, le consultant doit présenter un rapport de démarrage à Cordaid et au Ministère de l’Education Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS) pour approbation.

**5.2. Rapport préliminaire et ateliers de restitution**

Le consultant doit présenter un rapport intermédiaire des résultats de la phase de terrain, les principaux constats, conclusions et recommandations préliminaires de l’évaluation en faisant une présentation des principaux résultats aux destinataires (MENRS, Cordaid et autres Partenaires) des résultats de l’évaluation lors d’un atelier de restitution. Il produira aussi des supports en Powerpoint des principales conclusions et recommandations pour animer les différents ateliers de restitution.

N.B : Les dépenses liées à l’organisation des ateliers vont être supportées par Cordaid.

**5.3. Rapport final**

Le consultant doit intégrer les observations et commentaires sur le rapport préliminaire et faire le rapport final narratif détaillé (max 25 pages, sans annexes), qui sera transmis à Cordaid au plus tard le 7 novembre 2024 avec un résumé succinct en français et en anglais des principales recommandations (sur le court, moyen et long terme) et les leçons apprises ;

Le rapport sera accompagné des annexes correspondantes incluant les questionnaires, le canevas d’entretiens, les éventuels tableaux ou graphiques, les références et autres sources d’informations et la liste des personnes/institutions rencontrées etc.

**5.4. Durée**

L’évaluation s’étendra sur une période de **22 jours** calendaires y compris le dépôt du rapport final

1. **PROFIL DU CONSULTANT**

Un/e Consultant/e de nationalité burundaise avec :

1. Un diplôme universitaire (minimum master) en sciences pédagogiques, sociales, économiques ou équivalent
2. Maitrise du système éducatif burundais, au moins 5 ans d’expérience
3. Expérience professionnelle dans le domaine de la gestion et de la conduite des évaluations de projets avec au moins 5 références en matière d’évaluation des projets.
4. Capacité d’analyser et collecter les données quantitatives et qualitatives avec une maitrise des techniques participatives,
5. Excellente capacité de communication orale et écrite en français et en Kirundi, la connaissance de l’anglais étant un atout,
6. Une bonne connaissance de l’approche de financement basé sur la performance, au moins 1 évaluation FBP effectuée. L’évaluation dans le secteur de l’éducation constitue un atout.
7. **DUREE DE LA MISION D’EVALUATION**

La durée de l’évaluation est estimée à **22** jours calendaires, avec un chronogramme qui sera retenu sur la base de la méthodologie et du plan de travail proposés par le/la consultant(e).

1. **Contenu des offres (Technique et financière)**

Les candidat(e)s au présent appel à consultance sont priés de soumettre les dossiers ci-après :

1. **L’offre technique** comprenant les éléments suivants :
2. Une lettre de manifestation d’intérêt et de disponibilité du consultant ;
3. Un document synthétique de 4 à 5 pages comportant :

a) La compréhension des termes de référence

b) La méthodologie proposée par le candidat, y compris les méthodes et outils de collecte de données, la saisie, le traitement, l'analyse et l'interprétation des données ;

c) Un chronogramme détaillé de l’évaluation.

1. Un curriculum vitae du/de la consultant (e) mettant en valeur ses expériences et ses compétences en lien avec la mission ;
2. La liste de références similaires.
3. Une copie de NIF,
4. L’attestation de non-redevabilité valide de l’OBR
5. Tout autre document pouvant faciliter la décision de recrutement
6. **L’offre financière**

L’offre financière devra indiquerle coût global de la mission et la déclinaison des différentes rubriques.

Elle devra comprendre un forfait d’honoraire total (y compris toutes autres charges liées à la réalisation de la mission). Les frais de déplacements du/de la consultant (e) inhérents à cette évaluation seront exclusivement à la charge du consultant et devront être intégrés dans son offre financière.

1. **Présentation des offres**
2. Les offres devront être soumises sous la forme d’un exemplaire original unique, portant la mention « original », et de quatre copies portant la mention « copie »
3. Les soumissionnaires placeront l’original et les copies de leurs offres dans des enveloppes séparées et cachetées portant la mention « offre technique », et « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes seront ensuite placées dans une seule enveloppe extérieure.

Les enveloppes intérieure et extérieure devront être adressées à Madame la Directrice pays de Cordaid Burundi à l’adresse suivante : Kigobe Nord, Boulevard Mwambutsa IV. No 8, tel : 22 21 01 99 et porter la mention « Offre pour la consultance »

Les enveloppes intérieures de chaque offre porteront également le nom et l’adresse du soumissionnaire.

1. Si l’enveloppe extérieure porte l’identité du soumissionnaire, Cordaid Burundi ne pourra garantir que l’offre a été remise anonymement et l’offre sera rejetée.
2. **EVALUATION DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHE**

L’évaluation des offres sera effectuée en interne par un comité d’évaluation interne des offres et au moyen d’un processus à quatre étapes tel que décrit ci-dessous :

1. **Evaluation de l’offre technique (pondération 70)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères**  | **Maximum**  |
| **Score total pour l’organisation et la méthodologie proposée** | **60**  |
| Compréhension des termes de références et des services à fournir  | 10  |
| Approche méthodologique globale (note de compréhension de la mission, plan de travail (organisation des tâches) et du temps, adéquation des outils utilisés, | 50  |
| **Score total de la Qualification du consultant** |  **40** |
| Pertinence de la formation académique  | 5 |
| Maitrise du système éducatif burundais  | 5 |
|  Bonne connaissance de l’approche FBP et des évaluations des projets FBP en éducation/référence | 15  |
|  Maitrise des études/évaluations de l’impact  | 15  |
| **Note Technique (NT)** | **100 pts** |

**N. B** : La note technique (NT) minimum de qualification requise pour l’étape d’évaluation financière est de 75 points.

1. **Évaluation de l’offre financière** **(Pondération 30%)**

Pour évaluer une offre financière, Cordaid Burundi prendra en compte les éléments ci-après : Le prix de l’offre et les ajustements apportés au prix pour corriger les erreurs arithmétiques.

Les offres financières des soumissionnaires sélectionnés pour l’évaluation financières seront classées, et une Note Financière (NF) maximum de **100 points** sera attribuée à l’offre la moins disante et proportionnellement aux autres :

NF= offre financière la moins disante x 100/ offre financière du soumissionnaire concurrent

La Note Générale (NG) du soumissionnaire sera calculée comme suit : **NG= 0,7NT + 0,3NF**

1. **Comparaison des offres et attribution du marché** :

Après évaluations techniques et financière, les notes pondérées seront additionnées en vue de pouvoir faire la comparaison des offres sur base de la Note Générale.

L’offre économiquement la plus avantageuse sera celle dont la moyenne pondérale des notes issues de l’évaluation technique et financière est la plus élevée.

N.B. La note technique donnera le lead pour choisir un consultant. Les consultants ayant la note la plus élevés seront invités pour un entretien pour expliquer leur offre.

1. **Notification et attribution du marché**

Cordaid Burundi informera simultanément et individuellement tous les soumissionnaires de la décision d’attribution avant l’expiration du délai de validité des offres.

La notification restera administrative et n’engagera pas Cordaid Burundi avec le soumissionnaire. L’engagement définitif sera acté à la signature du contrat par les deux parties.

1. **ANNULATION DE L’APPEL A CANDIDATURE**

En cas d’annulation de cet appel à candidature, les soumissionnaires seront informés de cette annulation par Cordaid Burundi.

Cet appel à candidature pourra être annulé, par exemple, si :

* L’appel à candidature est demeuré infructueux, c’est-à-dire lorsqu’aucune réponse valable n'a été reçue ;
* Des Circonstances exceptionnelles ou un cas de force majeure rendent impossible l’exécution normale du projet ;
* Toutes les offres acceptables sur le plan technique excèdent considérablement le budget les ressources financières disponibles ;
* Une violation des obligations, des irrégularités ou une fraude ont été constatées au cours de la procédure, notamment si elles ont constitué une entrave à une concurrence loyale.
1. République du Burundi, Plan sectoriel de l’éducation , 2022-2030, janvier 2022, P.16 [↑](#footnote-ref-2)
2. République du Burundi, Plan sectoriel de l’éducation , 2022-2030, janvier 2022, P.16 [↑](#footnote-ref-3)